

Kommission für Höhlen- und Karstschutz /
Commission du patrimoine spéléologique et karstique



La Chaux-de-Fonds, décembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Délai d'attente : jeudi 1 janvier 2026, 0 heures

Les Niphargus, Animal Cavernicole 2026

En choisissant chaque année un Animal Cavernicole, la Société Suisse de Spéléologie SSS souhaite souligner qu'il reste encore beaucoup à faire, notamment dans le domaine de la recherche sur les écosystèmes souterrains et les espèces qui y vivent.

Le genre *Niphargus* a été décrit pour la première fois en 1849 par le zoologiste danois Jørgen Matthias Christian Schiødte. La première mention en Suisse remonte à 1866 et est due à Paul Godet. Depuis lors, plus de 400 espèces ont été découvertes à niveau mondial. Cet amphipode est très répandu en Europe dans les eaux douces des grottes ou dans les nappes phréatiques et les recherches actuelles font encore augmenter ce nombre. Les amphipodes ont colonisé diverses nappes phréatiques souterraines. On les trouve dans les accumulations d'eau des mines, dans les graviers des vallées fluviales, dans les couches profondes des lacs alpins ou à la sortie naturelle des eaux souterraines : sources et résurgences.

Ce nombre important d'espèces, dont certaines ne sont connues qu'en Suisse, a conduit à l'élection de ce genre comme « Animal Cavernicole 2026 ». Il est l'ambassadeur d'une multitude d'espèces animales qui dépendent d'habitats souterrains intacts et d'une eau propre.

Les Niphargus sont incolores, parfois blancs, et semblent transparents. D'autre part, ils sont aveugles. Ce sont deux caractéristiques typiques des animaux qui vivent sous terre. Les grands yeux des amphipodes vivant dans les eaux de surface (gammes) ont régressé au cours de l'évolution chez les amphipodes cavernicoles. En revanche, les Niphargus possèdent souvent de très longues antennes secondaires qui leur facilitent l'orientation dans l'obscurité. Ils mesurent généralement de quelques millimètres à quelques centimètres et atteignent une taille nettement supérieure à celle de leurs proches parents vivant dans d'autres habitats. En Suisse les plus petites espèces se trouvent dans des aquifères à pores fins (par exemple *Niphargus auerbachii*, qui mesure environ 5 mm de long). En revanche, la plus grande espèce connue dans notre pays peut atteindre 3 cm de long et se retrouve principalement dans les grottes karstiques (*Niphargus virei*).

Les zones de répartition mondiales des Niphargus comprennent les régions méditerranéennes du sud de l'Europe (à l'exception de la péninsule ibérique), une grande partie de l'Europe centrale et orientale jusqu'à l'Ukraine, le Caucase et l'Iran, ainsi

Kommission für Höhlen- und Karstschutz /
Commission du patrimoine spéléologique et karstique



que de petites zones en Europe du Nord. De nombreuses espèces sont particulièrement présentes dans les régions karstiques du sud-est de l'Europe.

En Suisse, les découvertes actuellement répertoriées permettent de connaître la répartition globale de nombreuses espèces. Alors que certaines espèces sont relativement répandues (par exemple *Niphargus thienemanni*, présente dans les Préalpes orientales et les Alpes), la plupart des espèces ne sont présentes que sur des zones très restreintes et sont typiques de leur habitat spécifique. Nous distinguons 23 espèces de *Niphargus* officiellement reconnues, mais il existe de fortes indications de l'existence d'autres espèces non décrites. Au total, on estime qu'ils existeraient environ 40 espèces. Plusieurs d'entre elles sont endémiques de Suisse (c'est-à-dire qu'elles n'ont été observées jusqu'à présent uniquement en Suisse ou presque). C'est le cas par exemple de *Niphargus arolensis* ou de deux espèces connues dans le Höllloch (*Niphargus muotae* et *Niphargus murimali*).

Plus d'information auprès de: www.cavernicola.ch

Société Suisse de Spéléologie SSS : www.speleo.ch

Photographies

Pour la campagne « Animal Cavernicole de l'Année », des photographies peuvent être téléchargées sur le site www.cavernicola.ch (cliquer sur « Médias »).

Les photographies des *Niphargus* sont libres de droits et peuvent être utilisées gratuitement en lien avec cette opération Animal Cavernicole 2026 et en citant l'auteur. Tout autre usage demande l'autorisation de l'auteur. Veuillez s.v.p. nous envoyer un exemplaire justificatif.

Avec nos salutations les meilleures

Christian Lüthi, secrétaire

Copie à :